



Canne à Sucre

N°4- 1er Juillet
au 31 Août

2026

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY
(FREDON).

Jacques-Edouard EUGENIE
(FREDON).

Animatrice filière :
Marion TAILLIEZ (CTCS)

Crédit photo : Centre Technique de la canne à sucre

À retenir

A retenir

L'importante sécheresse qui touche la Martinique en juillet et août 2026 entraîne des retards considérables sur la croissance des cannes et les plantations. Les souches de certaines parcelles sont brûlées par le manque d'eau, et les cannes ne talent pas. Ces retards de croissance ralentissent le recouvrement de la parcelle par la canne et les adventices progressent. Certaines parcelles, bien que plantées récemment, doivent être replantées suite à cet événement climatique.

Concernant les rongeurs, aucune attaque n'est observée sur les parcelles suivies. Cependant les plants des plantations retardées sont soumis à un risque accrue d'attaques.



29,1°C

sur 28°C attendus



+9h40

sur les deux mois



204,8 mm

sur 455,4 mm attendus



29,2 km/h

sur 15 km/h habituellement

Source : Météo France - Moyennes ou cumuls Juillet et Août 2026

LE RESEAU DE SURVEILLANCE

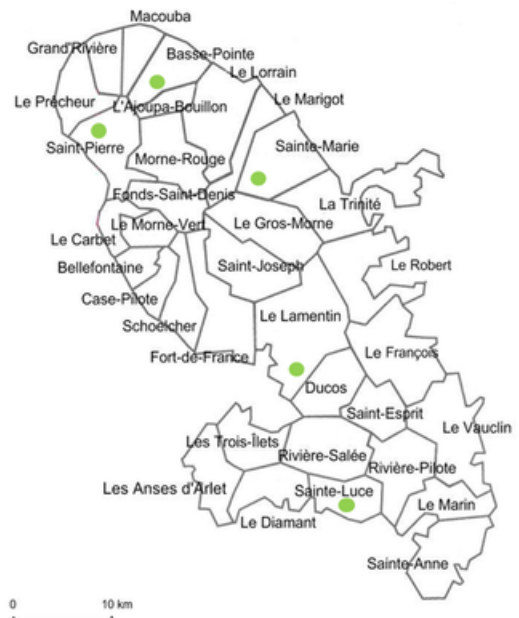
Réseau de surveillance : 5 parcelles

- Lamentin,
- Sainte-Luce,
- Basse-Pointe,
- Sainte-Marie
- Saint-Pierre.

Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.



● Localisation des parcelles du réseau de surveillance

SITUATION GLOBALE

Suivi	Juillet-2026				Août-2026			
	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque
Enherbement		3/5	↗			3/5	→	
Rongeurs (rats)		0/5	→			0/5	→	

Niveau de présence et de risque :

Absence
 Faible : A surveiller, risque possible
 Moyen : possibilité d'impact sur la canne
 Fort : impact certain sur la canne

* Parcelle ayant un niveau de présence moyen et fort en note globale de recouvrement

Bilan par parcelle observée

PARCELLE CAS01 - LAMENTIN

 **Date de plantation :** 09/2023  **Dernière récolte / Âge de la canne :** 3 mois  **Variété :** B 69.566

Cette parcelle récoltée tardivement bénéficie encore d'un paillage post-récolte, qui limite l'enherbement en juillet et août 2026. L'entretien mécanique et chimique de la parcelle, ainsi que des canaux et bordures permettent de situer la présence d'adventices autour de 1 à 7%.

On y observe quelques traces de *Meremia aegyptia* et *Cleome viscosa*, mais rien d'inquiétant. Il convient cependant d'être vigilant sur la suite du cycle de la canne.

 **Rien à signaler**

PARCELLE CAS02 - STEINTE LUCE

 **Date de plantation :** 11/2025  **Dernière récolte / Âge de la canne :** 9,5 mois  **Variété :** B 69.566

Avec une pluviométrie très faible en juillet et août 2026, l'enherbement de la parcelle s'est maintenu autour de 15-30 %. En revanche, malgré une jeune plantation, les souches de cette dernière ont complètement séché, et la croissance de la canne est à l'arrêt complet. L'ensoleillement n'empêche pas la croissance des adventices qui colonisent peu à peu le rang de canne (lianes, piquants, petite herbe à riz, canne d'eau). Selon l'exploitant, la quasi totalité de la parcelle est morte, et celle ci est à replanter cette année.

 **Vigilance sur *Echinochloa colona* (petite herbe à riz) et lianes sur le rang**

PARCELLE CAS03 - STEINTE MARIE

 **Date de plantation :** fin 06/2024  **Dernière récolte / Âge de la canne :** 1,5 mois  **Variété :** B 69.566

La parcelle a été récoltée en juillet, puis entretenue mécaniquement et chimiquement. L'enherbement oscille entre 1 et 7% en juillet et août 2026.

On remarque l'apparition de quelques jeunes pousses de lianes (*Meremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*) et *Euphorbia heterophylla*. Le paillage post-récolte limite l'enherbement de la parcelle. Les canaux et bordures sont régulièrement entretenus pour maintenir la parcelle propre.

 ***Vigna unguiculata*, *Meremia aegyptia***

PARCELLE CAS04 - BASSE POINTE

 **Date de plantation :** 18/03/2026  **Dernière récolte / Âge de la canne :** 5,5 mois  **Variété :** B69.566

L'enherbement de la parcelle de Basse-Pointe est estimé entre 15 et 30% en juillet et août 2026. En effet, sans entretien du large inter-rang laissé par le double rang, les espèces adventices se multiplient rapidement. On observe alors *Commelina benghalensis*, *Cleome viscosa*, *Euphorbia heterophylla*, et quelques *Panicum maximum* sur l'inter-rang, tandis que sur le double rang *Momordica charantia* et *Meremia aegyptia* se multiplient. L'épisode exceptionnel de sécheresse ralentit la croissance des cannes de cette parcelle, ce qui induit un ensoleillement important de l'inter-rang et donc une multiplication des adventices. Un sarclage mécanique de l'inter-rang est vivement conseillé.

 ***Commelina benghalensis*, *Cleome viscosa*, *Euphorbia heterophylla*, *Panicum maximum*, *Momordica charantia* et *Meremia aegyptia***

PARCELLE CAS05 - SAINT PIERRE

 **Date de plantation :** 08/2021  **Dernière récolte / Âge de la canne :** 5 mois  **Variété :** B 69.566

L'enherbement de la parcelle est inquiétant en juillet et août 2026, avec principalement de l'herbe de guinée (*Panicum maximum*) et des lianes (*Momordica charantia*, *Mucuna puriens*, *Meremia aegyptia*) recouvrant environ 30% de la parcelle. Malgré d'importants travaux de sarclage les mois précédents, on observe toujours des adventices qui reprennent de la place, compte tenu des retards de croissance de la parcelle. *Echinochloa colona* et *Mucuna puriens* sont également observés en plus ou moins grande quantité selon les endroits d'observation de la parcelle.

 **Grande vigilance sur le *Panicum maximum* + *Vigna unguiculata* + *Momordica charantia* + *Merremia aegyptia***
Attention la B69.566 est particulièrement sensible aux attaques de rongeurs (écorce tendre). A surveiller.



Parcelle récoltée
10/06/2026



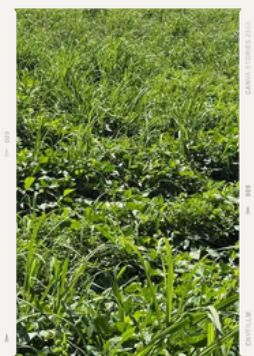
Inter-rang
07/05/2026



Canal
22/06/2026



Momordica charantia sur le rang
04/05/2026



Tapis de lianes
20/05/2026

Focus sur les principaux bioagresseurs identifiés

ADVENTICES

Pression: **Nulle** à **Moyenne (0 à 30 %)**



Conditions optimales de développement du nuisible : Chaleur, précipitations



Principales espèces identifiées en juillet et août 2026 :

- Dicotylédones : *Merremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*, *Momordica charantia*, Euphorbes, *Cleome viscosa*
- Monocotylédones : *Panicum maximum*, *Paspalum fasciculatum*, *Echinochloa colona*



Situation terrain et évaluation du risque : L'enherbement des parcelles est variable selon le stade de la canne sur le terrain. Les parcelles récemment récoltées ont un enherbement nul à faible, tandis que d'autres parcelles subissant un retard de croissance important sont davantage enherbées. Les adventices se développent malgré le manque d'eau à cause notamment d'un faible taux de recouvrement de la canne.

METHODES DE MAÎTRISE EN COURS DE CULTURE

- Désherbage mécanique et manuel (voir Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre)
- Entretien des bordures et des canaux

RONGEURS : RATS

Pression : **Nulle**



Conditions optimales de développement du nuisible : Chaleur, précipitations, cannes mûres, post-récolte



Principales espèces identifiées : *Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*

Situation terrain et évaluation du risque :

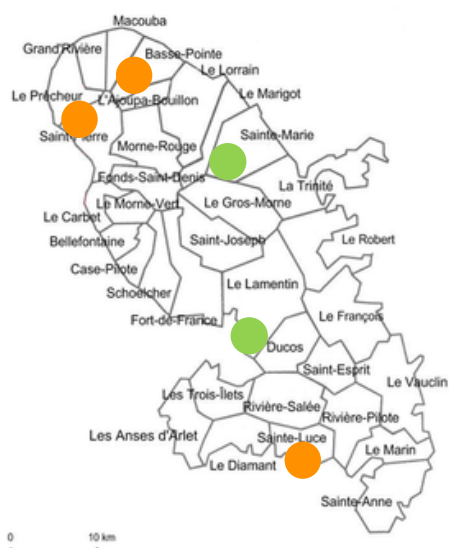
Aucune parcelle suivie n'est impactée par les rats.



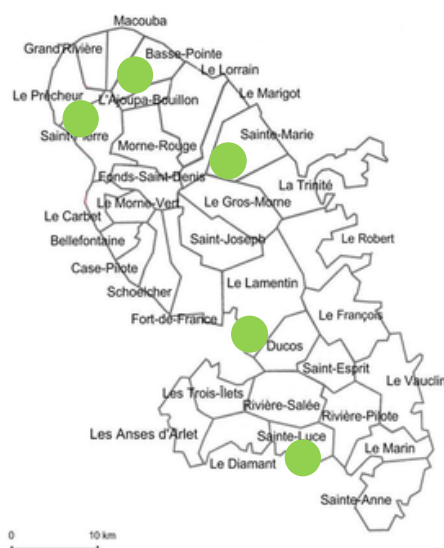
En revanche, le risque d'attaques de rats est élevé sur les parcelles restées sur pied et ayant des variétés sensibles.

METHODES PROPHYLACTIQUES

- Choix de variétés moins sensibles aux attaques de rats
- Entretien des abords des chemins et parcelles
- Stockage des denrées alimentaires dans des locaux adaptés et contenant hermétiques
- Piégeage



SUIVI DE L'ENHERBEMENT



SUIVI DES RONGEURS

CARTES DE PRESENCE ET RISQUES DES BIOAGRESSEURS DE LA CANNE - JUILLET/AOÛT 2026

Niveau de présence et de risque :

- Absence
- Faible : A surveiller, risque possible
- Moyen : possibilité d'impact sur la canne
- Fort : impact certain sur la canne

Focus sur La rouille orangée

La rouille orangée de la canne à sucre est causée par le champignon phytopathogène *Puccinia kuehnii*. La maladie a été détectée en Guadeloupe et représente un risque pour la filière canne de Martinique.

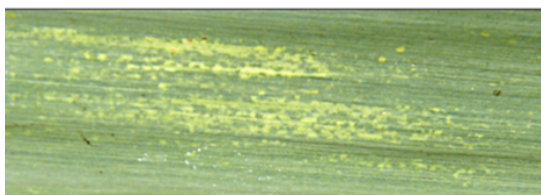
Aucun symptôme

La plante est infectée, mais aucun signe visible n'est encore présent



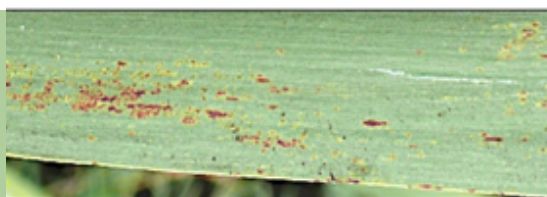
Apparition de taches chlorotiques

Des zones jaunâtres apparaissent sur la face supérieure des feuilles



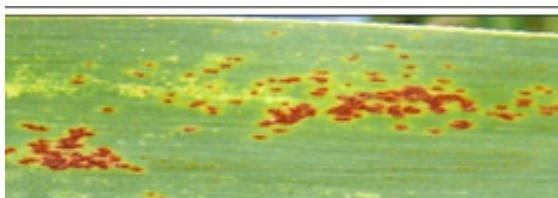
Lésions brun-rouges

Les taches évoluent vers des lésions brun-orange sans sporulation visible



Amas de pustules orangées

Apparition de nombreuses pustules qui produisent des urédinospores



Sporulation massive

Forte production d'urédinospores, les lésions s'étendent et peuvent entraîner une nécrose importante des feuilles



Conditions favorables au développement



Températures élevées
(20 - 30°C)



Humidité
élevée



Vent
(dissémination des spores)

Méthodes de prévention : contrôle sanitaire, plantation de matériel végétal sain et de variétés résistantes, protection des frontières

En cas de suspicion ou pour faire un signalement de sa présence vous pouvez contacter :

DAAF, Service de l'alimentation +596 596 71 20 40

Fredon Martinique : +596 596 73 58 88

CTCS Martinique : +596 596 51 28 08

Compléments d'informations

- [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

